

Compte-rendu du GT sur la DGH Collèges et Lycées du 9 juillet 2020 à la DSDEN

I. Examen des situations des établissements

I.1 Collèges

François Rabelais à Beynes	Les élèves rencontrent des difficultés d'affectation en 2nde, car il n' y a plus de place au Lycée de Villiers St Frédéric. L'administration surveillera cette situation de près.
Descartes à Fontenay-Le-Fleury	Le collège reçu en audience en mai demande l'ouverture de 2 divisions, car les 4 e et 6 e sont surchargées (bcp de classes à 30 élèves ou plus). L'administration surveille la situation de près, mais ne veut pas ouvrir de nouvelles divisions. Les élèves qui n'auront pas de place à Descartes seront affectés dans un établissement du secteur proche après négociation avec les parents. En cas de fratrie séparées, les parents pourront rapatrier tous leurs enfants dans un collège proche du domicile.
Philippe de Champaigne au Mesnil Saint Denis	Il y aura bien une division supplémentaire en 6e, mais avec 23 heures au lieu de 26. L'administration assure faire de son mieux avec le CE. Les professeurs ont signalé que :1. les classes de 4e sont surchargées, ce qui est problématique car les élèves de là-bas sortent souvent de l'éducation prioritaire 2. il y a une fuite importante vers les collèges de Saint Quentin en Yvelines
Les Molières Les-Essarts-Le-Roi	Les classes de 6e sont à 29 ou 30. Le collège a donc obtenu un amortissement exceptionnel de 10 heures.
Louis Pergaud Maurepas	Les conditions de travail sont difficiles en raison du public accueilli. L'administration assure qu'elle suit de près la situation dans cet établissement.
La Couldre à Montigny-Le-Bretonneux	Il y a 30 élèves dans tous les niveaux et le collège est en surcapacité car il y a 25 classes, alors que les locaux sont conçus pour accueillir 23 classes. Il n' y a pas de ½ groupe en langues. Le dialogue avec la CE est impossible et les élus au CA n'ont pas de visibilité sur la répartition de la DGH. L'administration signale que si le dialogue entre les membres du CA et la CE est impossible, les collègues peuvent écrire au directeur académique pour signaler le problème et demander un temps d'échange.
Guy de Maupassant à Houilles	Les professeurs du collège ont été reçus en audience. Ils ont perdu 5 heures de DGH, alors que les effectifs sont en hausse. Ils ont besoin de 15 heures supplémentaires pour financer leurs projets et une demande d'abondement à été déposée auprès du directeur académique qui n'a pas accédé à leur demande. En revanche, l'établissement obtiendra une dotation supplémentaire pour financer les dispositifs visant à faire réussir les élèves, mais cette dotation devra être utilisée avant les vacances de la Toussaint. Les élus du personnel ont signalé que cela n'était pas suffisant pour assurer une rentrée pérenne dans le temps.
Le Rondeau à Rambouillet	Les effectifs sont surchargés en 6e avec 29 élèves et il n' y a pas de dédoublements en français/maths/langues. L'inquiétude des collègues a été signalée.

Problématique générale

Les AVS et AESH n'ont pas assez de place dans les salles de classe, lorsqu'il y a déjà 30 élèves dans une salle. Cette problématique récurrente sera soumise au directeur académique.

CCL

L'intégralité des heures est consommée hormis la réserve de rentrée.

L'administration signale qu'il y a certes plus de 900 élèves de plus dans les Yvelines, mais que la hausse est plus importante dans le 93 et le 95. Par conséquent, davantage de moyens ont été déployés dans le 93 et le 95.

I.2 Les lycées

Jules Ferry Conflans Ste Honorine	Le lycée demande 4 heures supplémentaires pour faire de la méthodologie dans des classes dédoublées.
Jean Monnet La Queue-les-Yvelines	La répartition des services en lettres est difficile. Le lycée doit absorber 11 heures supplémentaires et demande à les transformer en poste stagiaire ou en BMP. L'une des collègues est prête à former un stagiaire.
François Villon Les Mureaux	Ouverture d'un BTS (58 heures). Le lycée signale un problème de capacité d'accueil, notamment à la cantine.
Jean Rostand Mantes La Jolie	Le lycée a fait part de ses demandes en audience. Les effectifs sont trop nombreux en 2nde. L'administration signale qu'il faut tenir compte du fort taux de désistement dans cet établissement mais assure qu'elle va suivre l'évolution des effectifs.
Dumont d'Urville Maurepas	Il leur manque au moins 7 heures. Il leur manque un AED pour améliorer le climat scolaire. Leur dotation ne leur permet pas d'ouvrir assez de spécialités (ils auraient besoin de 3X 6 heures). L'administration signale que ce lycée a déjà 35 h00 de plus que ce qui est prévu par la réglementation mais elle va réexaminer le cas de ce lycée.
Lycée International de Saint-Germain-en-Laye	Il leur manque des heures pour la préparation au grand oral. La disparition de la LV3 italien et espagnol ne leur permettra pas d'accueillir une partie des élèves qui auraient pourtant le profil. L'administration va se rapprocher de la CE pour avoir des éclaircissements sur cette situation.
Plaine de Neauphle Trappes	½ poste d'AED leur aurait été retiré. L'administration va prendre contact avec le CE.

Problématique générale

Les élus du personnel constatent qu'il y a un décalage entre l'annonce du gouvernement qui promet une liberté de choix d'options et la réalité : les contraintes horaires ne permettent pas à tous les lycées de proposer toutes les options souhaitées. Cette affirmation a été en partie récusée par l'administration qui prétend que beaucoup d'établissement s'en sortent très bien.

II. Réponses aux questions transmises par les élus du personnel

Les questions ont été évoquées et l'ensemble des élus recevront par mail les réponses écrites.

Points importants :

- Les HSE non consommées ont été remontées au département et feront l'objet d'une ré-allocation au niveau académique. Chaque établissement recevra une enveloppe à compter du 1er septembre, mais attention : comme il s'agit du budget 2020, ces heures devront être mises en paiement avant les vacances de la Toussaint. Ces heures serviront notamment à mettre en place des accompagnements spécifiques nécessaires après la période d'enseignement à distance.
- voyages scolaires : la DGESCO n'a pas donné de consignes pour 2020.
- options ARTS : La DRAC a baissé le montant des subventions.
- Un échange a eu lieu sur la prise de température des élèves à l'entrée des établissements (demandée par 10 collèges uniquement) : cette mesure a été retoquée par le Conseil d'État en raison d'un éventuel archivage des données qui serait illégal. La situation n'est pas claire, mais il semblerait que les élèves ne puissent pas être contraints à accepter cette prise de température.
- Les représentants des personnels élus signalent que, dans les autres départements, les élus peuvent déclarer leurs frais de transport. La DSDEN informera prochainement les élus de la procédure à suivre dans les Yvelines pour demander la prise en charge de leurs frais de transport.
- La DSDEN invite les représentants du personnel à continuer de lui signaler la situation des établissements en cas de problème.
- **La liste exhaustive des ajustements de DGH sera envoyée à tous les représentants du personnel élus fin août.**

Alexandra Strelow pour le SNALC Versailles

ANNEXE : liste école ouverte _département des Yvelines au 3 juillet 2020